



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 2 – Semaine du 9 au 13 janvier 2023

En bref

Tunisie :

- La Banque Mondiale prévoit une croissance de 3,3% en 2023
- Le Forum économique mondial alerte sur le risque élevé que représente la dette publique tunisienne
- Le déficit commercial énergétique augmente de 92% sur les 10 premiers mois de l'année 2022
- Les prêts et garanties accordées par l'Etat aux entreprises publiques s'élèvent à 12,4 Mds TND en 2022
- Les entreprises publiques tunisiennes qui opèrent dans le secteur des transports connaissent une hausse de leur niveau d'endettement en 2021
- BioNTech a annoncé l'acquisition de la startup tunisienne InstaDeep pour un montant de 408 M EUR
- Nomination de Mme Kalthoum Ben Rejeb en qualité de ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations
- 34 projets d'investissement ont été déclarés à l'Autorité Tunisienne de l'Investissement en 2022
- L'approvisionnement de certaines denrées reste tendu

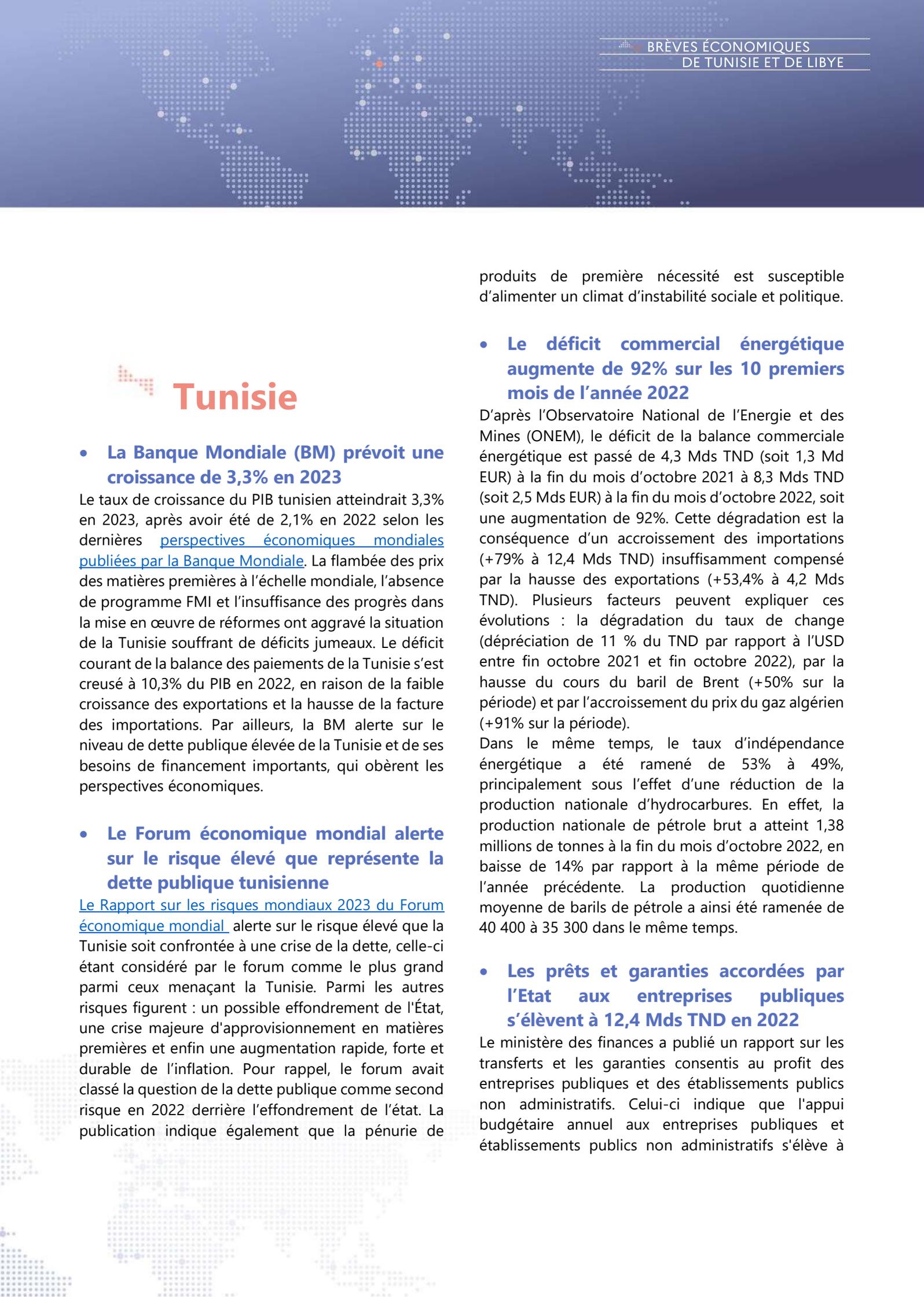
LE CHIFFRE À RETENIR

12,4

Les prêts et garanties accordées par l'Etat
aux entreprises publiques en 2022 (Mds
TND)

Libye :

- La cour d'appel de Tripoli suspend l'accord du GUN avec la Turquie sur les hydrocarbures
- Lancement d'une plateforme d'indicateurs économiques en Libye



Tunisie

- **La Banque Mondiale (BM) prévoit une croissance de 3,3% en 2023**

Le taux de croissance du PIB tunisien atteindrait 3,3% en 2023, après avoir été de 2,1% en 2022 selon les dernières [perspectives économiques mondiales publiées par la Banque Mondiale](#). La flambée des prix des matières premières à l'échelle mondiale, l'absence de programme FMI et l'insuffisance des progrès dans la mise en œuvre de réformes ont aggravé la situation de la Tunisie souffrant de déficits jumeaux. Le déficit courant de la balance des paiements de la Tunisie s'est creusé à 10,3% du PIB en 2022, en raison de la faible croissance des exportations et la hausse de la facture des importations. Par ailleurs, la BM alerte sur le niveau de dette publique élevée de la Tunisie et de ses besoins de financement importants, qui obèrent les perspectives économiques.

- **Le Forum économique mondial alerte sur le risque élevé que représente la dette publique tunisienne**

[Le Rapport sur les risques mondiaux 2023 du Forum économique mondial](#) alerte sur le risque élevé que la Tunisie soit confrontée à une crise de la dette, celle-ci étant considéré par le forum comme le plus grand parmi ceux menaçant la Tunisie. Parmi les autres risques figurent : un possible effondrement de l'État, une crise majeure d'approvisionnement en matières premières et enfin une augmentation rapide, forte et durable de l'inflation. Pour rappel, le forum avait classé la question de la dette publique comme second risque en 2022 derrière l'effondrement de l'état. La publication indique également que la pénurie de

produits de première nécessité est susceptible d'alimenter un climat d'instabilité sociale et politique.

- **Le déficit commercial énergétique augmente de 92% sur les 10 premiers mois de l'année 2022**

D'après l'Observatoire National de l'Energie et des Mines (ONEM), le déficit de la balance commerciale énergétique est passé de 4,3 Mds TND (soit 1,3 Md EUR) à la fin du mois d'octobre 2021 à 8,3 Mds TND (soit 2,5 Mds EUR) à la fin du mois d'octobre 2022, soit une augmentation de 92%. Cette dégradation est la conséquence d'un accroissement des importations (+79% à 12,4 Mds TND) insuffisamment compensé par la hausse des exportations (+53,4% à 4,2 Mds TND). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces évolutions : la dégradation du taux de change (dépréciation de 11 % du TND par rapport à l'USD entre fin octobre 2021 et fin octobre 2022), par la hausse du cours du baril de Brent (+50% sur la période) et par l'accroissement du prix du gaz algérien (+91% sur la période).

Dans le même temps, le taux d'indépendance énergétique a été ramené de 53% à 49%, principalement sous l'effet d'une réduction de la production nationale d'hydrocarbures. En effet, la production nationale de pétrole brut a atteint 1,38 millions de tonnes à la fin du mois d'octobre 2022, en baisse de 14% par rapport à la même période de l'année précédente. La production quotidienne moyenne de barils de pétrole a ainsi été ramenée de 40 400 à 35 300 dans le même temps.

- **Les prêts et garanties accordées par l'Etat aux entreprises publiques s'élèvent à 12,4 Mds TND en 2022**

Le ministère des finances a publié un rapport sur les transferts et les garanties consentis au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs. Celui-ci indique que l'appui budgétaire annuel aux entreprises publiques et établissements publics non administratifs s'élève à

29% du budget des dépenses soit 12,4 Mds TND en 2022, après 10,7 Mds TND en 2021. En 2022 la STEG a obtenu une garantie de 393 M TND et un prêt de 312,5 M TND, la STIR a bénéficié d'une garantie de 245 M TND afin de financer ses importations de pétrole tandis que l'Office des céréales a reçu une garantie de 254 M TND afin de couvrir les opérations d'importation. Enfin, une garantie de 77,4 M TND a été accordée à l'Office du commerce de Tunisie.

- **Les entreprises publiques tunisiennes qui opèrent dans le secteur des transports connaissent une hausse de leur niveau d'endettement en 2021**

D'après le rapport publié par le ministère des Finances tunisien, l'encours cumulé de la dette des six principales entreprises publiques (Tunisair, Transtu, OACA, SNCFT, CTN et OMMP) placées sous la tutelle du ministère du Transport est passé de 5,9 Mds TND (1,8 Md EUR) en 2020 à 6,5 Mds TND (2 Mds EUR) en 2021, soit une augmentation de 9,9%. Tunisair concentre à elle seule près de 34% de l'endettement total de ces six entreprises publiques et seules la Compagnie Tunisienne de Navigation (CTN) et l'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP) ont réduit leurs niveaux d'endettement entre 2020 et 2021, ces derniers sont passés respectivement de 357 M TND à 293 M TND et de 17 M TND à 13 M TND.

- **BioNTech a annoncé l'acquisition de la startup tunisienne InstaDeep pour un montant de 408 M EUR**

BioNTech, entreprise pharmaceutique allemande, et InstaDeep, ont annoncé lundi 9 janvier 2023 avoir conclu un accord qui prévoit l'acquisition de 100% des parts de la startup tunisienne qui opère dans le domaine de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique pour un montant de 408 M EUR. Par ailleurs, les actionnaires d'InstaDeep pourront recevoir des paiements supplémentaires d'environ 205 M EUR en fonction des performances futures de la startup tunisienne. Cette transaction fait

suite à une première prise de participation de BioNTech dans InstaDeep initiée en janvier 2022.

- **Nomination de Mme Kalthoum Ben Rejeb en qualité de ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations**

Le président de la république tunisienne, Kais Saied, a nommé le 12 janvier 2023 Mme Kalthoum Ben Rejeb au poste de ministre du Commerce et de la Promotion des exportations en remplacement de Mme Fadhila Rehbi. Mme Ben Rejeb est Conseillère des services publics, juriste et énarque de formation. Avant d'accéder à la fonction de ministre, celle-ci occupait le poste de médiatrice fiscale au sein du ministère des Finances depuis le mois de mars 2022. Elle a également occupé de nombreux postes au sein du ministère des Finances au cours de sa carrière, dont celui de Directrice Générale des Impôts.

- **34 projets d'investissement ont été déclarés à l'Autorité Tunisienne de l'Investissement en 2022**

[Selon une note de la TIA](#), 34 projets d'investissement de plus de 15 M TND ont été déclarés en 2022 pour un montant cumulé de 4 Md TND (dont un projet de cimenterie pour un investissement de 9502 MTND) permettant de créer 9 370 emplois, contre 25 projets en 2021 pour un montant de 1,6 Md TND. 19 des 34 projets enregistrés en 2021 sont des opérations de création pour un montant de 2,1 Mds TND, 15 sont des projets d'extension pour un montant de 1,89 Mds TND (dont le projet de cimenterie). 19 projets opèrent sous le régime totalement exportateur. La répartition sectorielle des investissements générés par des opérations de création indique que les projets d'investissements déclarés concernent pour 24 d'entre eux l'industrie (7 390 postes d'emploi), contre 2 pour le secteur des énergies renouvelables (68 postes) et un pour le tourisme (200 personnes).

- **L'approvisionnement de certaines denrées reste tendu**

Des tensions sur l'approvisionnement en pâtes s'expliquent, selon le président de la chambre syndicale régionale des distributeurs alimentaires en gros de Ben Arous, Ali Fourati, par la hausse des coûts d'approvisionnement supportés par les 1 700 grossistes du pays (transport et carburant...) en échange d'une faible marge bénéficiaire. Il a souligné que le manque de certaines denrées alimentaires de base sur les marchés est dû au manque de liquidités et à l'incapacité de l'État à les fournir les marchés. **Les tensions sur l'approvisionnement en café** s'expliquent selon le directeur général de l'Office tunisien du commerce Elyes Ameer par le fait que la hausse des prix internationaux du café et le recul du dinar face au dollar ont entraîné la réduction du stock stratégique de l'Office, passé de 1,5-2 mois à 10-15 jours de consommation. Il a démenti les rumeurs selon lesquelles l'État était dans l'incapacité de payer le café qu'il importe, assurant que la pénurie actuelle était, entre autres, due à des perturbations entre les cycles d'importation. Elyes Ameer a affirmé qu'entre 300 et 400 t de graines de café avaient été distribuées le 27 décembre aux torréfacteurs et fabricants de café et que la quantité de café actuellement disponible dans les conteneurs stockés dans le port de Radès couvrirait la consommation nationale pour les mois de janvier et février 2022. **Les tensions sur l'approvisionnement en lait** auraient également motivé la suppression en loi de finances des droits de douane sur l'importation du beurre et du lait en poudre. Selon l'ONG Alert, cette exemption reste insuffisante, le quota annuel d'importation de 2 000 t de lait en poudre étant trop faible pour compenser le déficit quotidien en lait estimé à 400 000 litres par jour (collecte de 1,4 M litres pour une consommation de 1,8 M litres quotidiens). De plus, le prix de la tonne de lait en poudre ne cesse d'augmenter avec le coût de l'énergie (4 800 USD en 2022 contre 3 300 USD en 2021 et 2 200 USD en 2016). Cette mesure ne résoudra également pas le principal problème du secteur à savoir le déstockage massif du cheptel productif causé par la hausse croissante des coûts de

production. Le risque est donc grand que la situation continue de s'aggraver : pour le président de la Chambre syndicale nationale des collecteurs de lait, Hamda Aifi, les quantités réduites de lait collectées peuvent conduire à un épuisement du stock stratégique de lait qui, pour le président du Syndicat national de l'agriculture (Synagri), Midani Dhaoui, est déjà atteint.

Libye

- **La Cour d'appel de Tripoli suspend l'accord du GUN avec la Turquie sur les hydrocarbures**

Le 10 janvier, la Cour d'appel de Tripoli a décidé de suspendre la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre le GUN et la Turquie sur l'exploration pétrolière et gazière en Méditerranée. Cette décision a été prise suite au recours de cinq avocats devant la Cour d'appel contre le protocole d'accord signé en octobre 2022. Les requérants ont fait valoir que l'accord politique libyen empêchait le GUN de conclure tout accord international, qu'il violait de nombreuses dispositions légales, notamment la loi sur le pétrole, celle sur le contrôle des dépenses publiques par le Bureau d'audit ou la loi de finances de 2008. Le protocole d'accord sur la recherche de pétrole et de gaz en Méditerranée avait provoqué de vives réactions, tant au niveau national qu'international, certains remettant en question le contenu du mémorandum basé sur un accord de délimitation maritime entre la Turquie et la Libye de 2019 lui-même contesté, d'autres soulignant le manque de légitimité d'un gouvernement intérimaire pour signer tout accord impliquant des obligations à long terme pour l'État libyen.

- **Lancement d'une plateforme d'indicateurs économiques en Libye**

Dans le cadre de la conduite d'une politique de transformation numérique de l'administration

publique en Libye, le directeur du conseil national de planification Mahmoud Al Futaisi a annoncé le 6 janvier le lancement d'une plateforme de publication d'indicateurs économiques libyens. Le conseil a par ailleurs déclaré qu'en coopération avec les agences gouvernementales et internationales accréditées une version contenant des indicateurs sociaux et de gouvernance sera également lancée.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international